



# Pavillon Namur

À l'intention des étudiantes et étudiants inscrits au  
Centre d'éducation interculturelle et internationale

# Mot de bienvenue

L'équipe du Centre d'éducation interculturelle et internationale (CÉII) est ravie de vous accueillir dans un environnement inclusif et à échelle humaine, vous offrant un accompagnement personnalisé. Que vous soyez en francisation, en provenance de l'international ou en formation aux adultes, nous sommes là pour vous soutenir tout au long de votre parcours.

Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement le fil d'actualités sur Omnivox et vos MIO, deux sources d'informations essentielles.

Bonne session, et plein succès dans vos études!

## Romy Schlegel

Coordonnatrice du Centre d'éducation interculturelle et internationale



## Restez à l'affût!

La plateforme **Omnivox** est le moyen privilégié par le Cégep pour vous tenir au courant des nouvelles, des actions et des dates importantes à mettre à votre agenda. **Téléchargez l'application et consultez-la régulièrement** tout au long de la session afin de ne rien manquer sur les dates et messages importants, les services d'aide et les nombreux événements qui vous sont offerts!

# Table des matières

- 04 À propos du pavillon Namur
- 05 Paiement des frais de scolarité
- 06 Horaire
- 07 Microsoft 365
- 07 Microsoft Teams
- 08 Connexion aux cours en ligne
- 10 Matériel informatique requis
- 11 Nétiquette
- 12 Service de l'organisation scolaire
- 13 Omnivox : votre carrefour étudiant
- 16 Aide à la réussite
- 17 Soutien informatique
- 18 Plagiat et intégrité intellectuelle
- 19 Affaires étudiantes
- 21 Syndicat étudiant
- 22 Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel
- 22 Vivre à Montréal
- 26 Assurances
- 28 Étudiantes et étudiants internationaux



# À propos du pavillon Namur

## Heures d'ouverture

De 8 h à 16 h 30, du lundi au dimanche à l'exception des fins de semaine précédant ou suivant un jour férié et durant le temps des Fêtes.

## Comment nous joindre ?

Téléphone : 514 733-3232, poste 4110

Courriel : [namur@cegepmv.ca](mailto:namur@cegepmv.ca)

[Portail Omnivox](#) – Messagerie MIO

Adresse : 4975, rue Paré, Montréal



## Comment vous rendre ?

- **En voiture** : Vous pouvez utiliser le stationnement pour un tarif journalier de 9 \$ ou vous procurer une vignette au tarif mensuel de 95 \$. Des frais supplémentaires de 7,50 \$ + taxes s'appliquent pour l'émission de la vignette.

Pour payer votre stationnement, veuillez utiliser l'application Blinkay, téléchargeable à partir de l'[App Store](#) ou de [Google Play](#).

- **En transport en commun** : À partir de la station de métro Namur, dirigez-vous vers le côté nord de Décarie et tournez à droite sur la rue Paré.

- Consultez les différents outils permettant de planifier vos déplacements et de connaître les **horaires en temps réel**.

- **En vélo** : Des supports à vélos sont disponibles devant le pavillon. Différentes stations de [Bixi](#) se trouvent également à proximité.

- En vous abonnant, vous aurez accès à une flotte de vélos en libre-service permettant de vous déplacer d'une station à l'autre sur l'île de Montréal, de la mi-avril à la mi-novembre.



# Dates importantes

## Vous étudiez à temps plein?

**Date limite de désinscription de cours ou de désistement avec remboursement partiel** : 5 jours ouvrables avant le début de la session

**Date limite de désinscription de cours ou de désistement sans mention d'échec et sans remboursement** : avant d'avoir complété 21 % des heures de cours prévues pour la session (votre API vous fera parvenir un rappel par MIO)

**Date limite d'abandon sans mention d'échec et sans remboursement avec mention AE au bulletin** : lorsque vous aurez complété entre 21 % et 60 % des heures de cours prévues pour la session (votre API vous fera parvenir un rappel par MIO)

## PSST!

Inscription à temps plein : minimum de 180 heures de cours par session

Inscription à temps partiel : maximum de 179 heures de cours par session

## Ateliers numériques obligatoires

Afin de bien vous préparer à la session, des ateliers numériques obligatoires seront offerts avant le début des cours. Une invitation vous sera envoyée par courriel.

# Paiement des frais de scolarité

Une fois votre inscription confirmée, vous aurez accès à votre facture de frais de scolarité dans votre Omnivox. Il est important d'acquitter celle-ci au maximum deux semaines après le début de vos cours afin d'éviter les pénalités de retard de 25 \$, de voir votre dossier bloqué pour l'inscription de la session suivante ou pour l'accès à des documents officiels. Retrouvez le détail du coût des études sur notre [site Web](#).

## Modalités de paiement

1. Sur **Omnivox**, par carte de crédit (Visa ou Mastercard).
2. En personne ou sur le portail en ligne de votre institution financière en prenant soin d'indiquer le numéro de référence (6 chiffres) lors du paiement.
3. En personne à l'accueil du CÉIL ou aux guichets de l'Organisation scolaire situés dans le **pavillon central du Cégep Marie-Victorin**, local B-103 : par paiement direct, par carte de crédit (Visa ou Mastercard), par mandat-poste ou chèque certifié.

Selon notre règlement, certains frais peuvent être remboursés si vous annulez votre session dans les temps requis. Pour connaître les règles de remboursements, consultez les [règlements 5 et 11](#).

# Horaire



## Quand?

Vous recevrez votre horaire lorsque vous confirmerez vos choix de cours.



## Comment?

Pour consulter votre horaire, vous devez entrer dans votre compte Omnivox, cliquer sur « Services » et ensuite choisir « Horaire de cours ». Les semaines peuvent être défilées à l'aide des flèches.

## PSST!

Il est conseillé d'afficher votre horaire en mode « Horaire par semaine », car en sélectionnant « Horaire grille », des conflits d'horaire inexistantes peuvent apparaître.

**Omnivox**

Accueil   Mio   Léa <sup>29</sup>   Services <sup>1</sup>   Avis

- Centre de paiement
- Choix de cours
- Documents et messages
- Formulaires en ligne
- Grille de cheminement
- Horaire d'examens
- Horaire de cours**
- Locaux - Disponibilités  
présentement désactivé
- Notes finales et Cote R

### Horaire des cours de jour :

Entre 8 h 30 et 16 h 30

### Horaire des cours de soir :

Entre 18 h et 22 h

### Horaire des cours de fin de semaine :

Entre 8 h 30 et 17 h

## Besoin d'aide?

Contactez l'équipe du pavillon Namur au 514 733-3232, poste 4110 ou à [namur@cegepmv.ca](mailto:namur@cegepmv.ca).

# Microsoft 365

Votre admission au Cégep Marie-Victorin vous donne accès gratuitement à la suite Microsoft 365!

Rendez-vous sur le lien [365.cegepmv.ca](https://365.cegepmv.ca). Connectez-vous à l'aide de votre nom d'utilisateur du Cégep (numéroDA@cegepmv.ca) et de votre premier mot de passe (date de naissance au format JJMMAAAA). Il est fortement recommandé d'installer la suite sur vos appareils.

## BESOIN D'AIDE?

Consultez la vidéo explicative sur [Microsoft 365](#) ou composez le 514 325-0150, poste 2025.

## Sécurité informatique

Un nouveau mot de passe sera exigé après avoir entré le premier mot de passe. Celui-ci devrait contenir au moins 12 caractères, une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.

Lors de vos premières connexions à Microsoft et Omnivox, on exigera également la configuration de l'authentification multifactorielle (AMF). Suivez les étapes du [Guide AMF Omnivox](#) et du [Guide AMF Microsoft](#) pour vous aider dans ce processus.

# Microsoft Teams

## Version Web

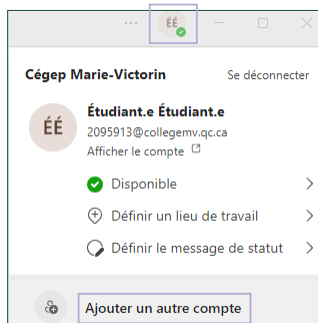
À partir de votre [portail Microsoft 365](#), vous pouvez accéder à la version Web de Microsoft Teams. Il est toutefois recommandé d'installer l'application.

## Installation de l'application

Si l'application n'est pas installée sur votre ordinateur, rendez-vous sur la page de [téléchargement de l'application](#). Téléchargez la **version 64 bits** de Microsoft Teams pour Windows. Cette version est la plus adaptée pour les cours en ligne.

## Changement de compte Teams

Dans Microsoft Teams, ajoutez un autre compte en cliquant sur la pastille ou sur le nom de la personne connectée, situé en haut à droite.

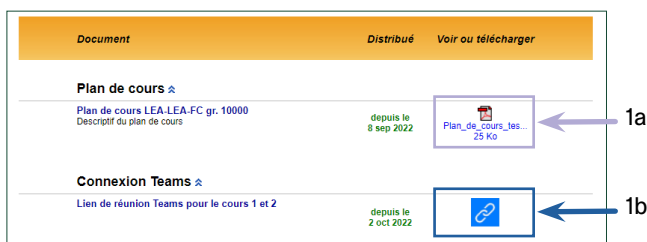


# Connexion aux cours en ligne

## La première semaine de cours

### 3 possibilités :

- 1 Section « Documents et vidéos » de votre cours dans LÉA
  - a) Consultez le **plan de cours** pour sélectionner le lien de connexion.  
**OU**
  - b) Sélectionnez le lien de **connexion du cours** en ligne accessible dans la section Connexion.



### 2 Boîte de messagerie MIO

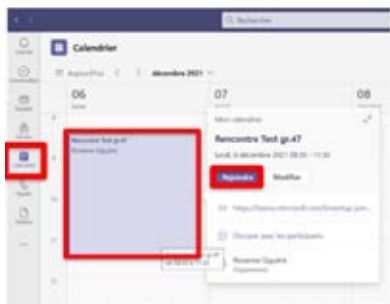
- Sélectionnez le lien de connexion dans le MIO envoyé par l'enseignante ou l'enseignant.



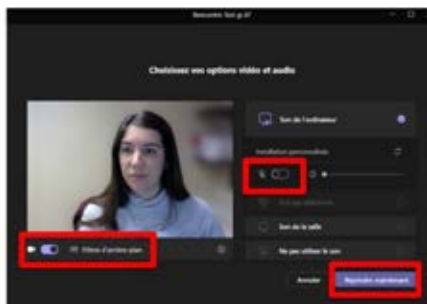
### 3 Calendrier Teams

- Sélectionnez votre cours en ligne dans le calendrier et rejoignez-le.

#### Étape 1

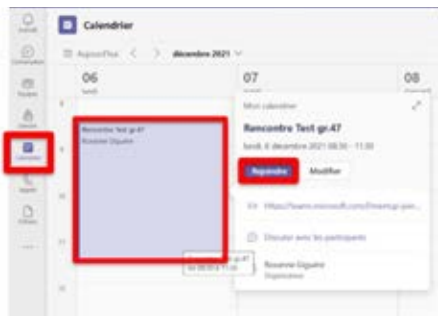


#### Étape 2



## Pour le reste de la session

- Pour les cours sur Microsoft Teams : Sélectionnez votre cours en ligne à partir de votre calendrier et rejoignez-le.
- Pour les cours sur Zoom : Cliquez sur le lien de connexion accessible à partir de la plateforme LÉA ou dans votre boîte de messagerie MIO.



Si vous ne trouvez pas les informations pour accéder à vos cours en ligne, écrivez un MIO à votre enseignante ou à votre enseignant à partir de la plateforme Omnivox.

Pour découvrir comment composer un MIO, visionnez [cette vidéo](#).

## Omnivox : plateforme LÉA

Avant le début de la session, consultez chaque cours dans LÉA.

Dans la section Documents et vidéos, vous trouverez tout le contenu des cours, par exemple, les notes de cours, les exercices, les lectures, les documents de références et d'autres ressources.

Dans la section Travaux, vous pourrez accéder aux consignes, déposer et consulter la version corrigée de vos travaux.



## Marche à suivre pour avoir accès au réseau sans fil

ACCÉDEZ AU RÉSEAU SANS FIL PARTOUT AU CÉGEP

Pour être en mesure de se connecter au réseau sans fil du Cégep, toute personne doit impérativement s'être connectée une première fois avec son compte sur un ordinateur appartenant au Cégep ou sur le site de Microsoft à l'adresse [365.cegepmv.ca](https://365.cegepmv.ca) afin de modifier son mot de passe initial. Pour vous connecter au réseau sans fil du Cégep, sélectionnez le réseau CMV, puis entrez votre identifiant Microsoft (numéroDA@cegepmv.ca) et votre nouveau mot de passe Microsoft.

### BESOIN D'AIDE?

Consultez le [Guide d'accès](#) au réseau sans fil.

# Matériel informatique requis

Pour une participation optimale à vos cours en ligne, il est nécessaire de vous procurer le matériel informatique approprié :

## 1) Ordinateur

L'accès à un ordinateur portable ou de bureau est essentiel.

### Spécifications minimales recommandées :

Windows 11 / macOS 14.7.4 (Sonoma)

Si vous ne disposez pas du matériel requis, plusieurs détaillants offrent des appareils reconditionnés, à coût réduit. Voici quelques exemples : **Insertech**, **Qnovum**

## 2) Accessoires informatiques

- Une souris d'ordinateur avec ou sans fil
- Une paire d'écouteurs avec microphone
- Une caméra (webcam) externe ou intégrée

## 3) Réseau Internet

- Minimalement 10 Mbps de téléchargement et 5 Mbps de téléversement
- Vous pouvez accéder à vos cours en ligne en rejoignant un réseau wifi, mais une connexion fixe (avec câble Ethernet) est recommandée pour assurer la stabilité de la connexion Internet.

## 4) Navigateur Web

Pour une expérience optimale, privilégiez l'utilisation des navigateurs Microsoft Edge ou Google Chrome, compatibles avec l'ensemble de nos services.



Il sera impossible de suivre vos cours en ligne à partir d'une tablette ou d'un téléphone cellulaire, puisque certaines tâches ne peuvent être réalisées à partir de ces appareils.

**Modèles à éviter :** Chromebook et tout autre ordinateur infonuagique, qui ne sont pas compatibles avec les logiciels utilisés par le Cégep, dont Microsoft 365.



Effectuer un **test de vitesse** de connexion Internet avant de débiter votre programme afin d'ajuster votre forfait au besoin.

# Nétiquette

## Respect de la nétiquette

En mode synchrone à distance, il est important de respecter une certaine « étiquette », un savoir-être, afin de favoriser un climat positif et favorable aux activités.

LA NÉTIQUETTE EN VISIOCONFÉRENCE

### UNE QUESTION DE SAVOIR-ÊTRE



#### Préparez votre rencontre

Installez-vous dans un environnement confortable, calme et fonctionnel.

- Ayez en main le matériel nécessaire à la rencontre :
  - Matériel électronique, selon les consignes reçues du personnel (ex. : écouteurs, caméra, recharge)
  - Matériel pédagogique (ex. : documents requis, crayons)
- Assurez-vous que le nom avec lequel vous vous connectez est le vôtre et qu'il est complet (prénom et nom), sinon veuillez renommer votre session.
- Faites des tests de votre matériel informatique (son et image) avant la rencontre.



#### Soyez à l'heure

- Prévoyez vous connecter quelques minutes avant l'heure prévue de la rencontre afin de régler d'éventuels problèmes techniques.



#### Prévoyez un visuel adéquat

- Choisissez un arrière-plan neutre.
- Assurez-vous que votre image est fixe, cadrée au niveau du visage et que vous disposez d'une luminosité adéquate.



#### Évitez les distractions

- Fermez les applications et logiciels que vous n'utilisez pas lors de la rencontre.
- Évitez les conversations parallèles.



#### Respectez votre tour de parole

- Suivez les consignes d'intervention en activant votre microphone seulement lorsque la parole vous est accordée.
- Lorsque requis, utilisez la section clavardage pour écrire vos questions et commentaires.



#### Participez activement

- Les personnes participantes peuvent tirer profit de vos interventions.



#### Respectez la vie privée des gens

- Les enregistrements non autorisés préalablement sont interdits ainsi que toutes publications de photos ou de vidéos de la visioconférence.

# Service de l'organisation scolaire

## À QUOI SERT LE SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE?

Ce service jouera un rôle central tout au long de votre parcours au Cégep. Consultez-le pour :

- Renseignement relatif à l'admission et à l'inscription
- Demande de documents officiels
- Validation de formulaires
- Aide concernant l'utilisation d'Omnivox
- Paiement
- Demande de changement de programme par secteur



## INFORMATION

Local : B-103 du campus principal

Téléphone : 514 325-0150,  
poste 2705

Courriel :  
**organisation.scolaire@cegepmv.ca**

MIO : Service de l'organisation  
et du cheminement scolaires

## Carte étudiante numérique : étapes à suivre

- Téléchargez l'application Omnivox mobile.
- Téléversez votre photo dans « Dossier personnel » sur Omnivox.
- Téléversez également une photographie d'une pièce d'identité avec photo.
- Votre carte numérique sera accessible seulement à partir du début de la session.



# Omnivox : votre carrefour étudiant

Accédez à  
**OMNIVOX ICI**

Vous avez oublié votre mot de passe?  
Contactez l'**organisation scolaire!**

## 5 BONNES PRATIQUES POUR NE RIEN MANQUER

Téléchargez l'application mobile Omnivox sur votre appareil intelligent.

Activez les notifications de MIO dans « Services » et « Notifications ».

Consultez vos MIO au moins une fois par jour.

Consultez votre fil d'actualités sur Omnivox au moins une fois par semaine.

Consultez les communautés sur Omnivox pour trouver de l'information générale.

## MODULES DISPONIBLES

Avis de désistement  
Carte étudiante  
Carte OPUS à tarif réduit  
Centre de paiement  
Choix de cours  
Demande de documents  
Désinscriptions et abandons  
Dossier personnel  
Fréquentation scolaire  
Horaire  
LÉA et MIO  
Notifications  
Prise de rendez-vous  
Résultats - Bulletin d'études collégiales

## DIFFUSION D'ALERTE

Téléchargez le module Omnivox de diffusion d'alerte.

Ce module permet de procéder à une diffusion massive d'alerte lors d'une situation d'urgence ou d'une fermeture du Cégep causée par une tempête de neige, une panne de courant ou un autre événement exigeant l'évacuation.

Installez dès maintenant votre alerte sur votre téléphone intelligent, tablette ou dans Omnivox en ligne, en cliquant **ici!**

Une fois l'application Omnivox mobile installée, assurez-vous d'autoriser les notifications de connexion en tout temps pour recevoir les futures alertes.

- Installer l'application à partir de l'**App Store**
- Installer l'application à partir du **PlayStore**

## AGENDA

Votre agenda est rempli de renseignements clés.



REMISE (optionnelle) : à la réception du pavillon Namur

## Demande de documents officiels

Vous pouvez demander votre relevé de notes, votre attestation de fréquentation scolaire ou votre lettre de fin d'études, au coût de 5 \$, directement dans votre compte **Omnivox**, sous « Demande de documents ».

## Carte OPUS à tarif réduit

**Seulement pour les personnes inscrites à temps plein.**

Vous pourrez commander votre carte OPUS avec photo sur **Omnivox**, sous le module « Carte OPUS à tarif réduit ». Pour ce faire, vous devez avoir téléchargé votre horaire, attendre la fin de la période de téléchargement de l'horaire et avoir téléversé votre photo et une photo d'une pièce d'identité dans votre « Dossier personnel » qui se trouve dans la section « Services » de votre plateforme Omnivox.

## Révision de notes

Si vous avez des motifs raisonnables, vous pouvez demander une révision de note de votre évaluation finale, à la fin de votre cours. Cette demande doit être faite dans un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre note.

Le formulaire de demande de révision est disponible sur demande auprès de votre API. Une fois complété, vous devrez le remettre à votre API, soit en personne, soit par MIO.

VOUS AVEZ DU VÉCU COLLÉGIAL?

## Équivalences et substitutions

### QUOI?

Les cours de formation générale et complémentaire réussis dans votre ancien programme seront crédités. Certains cours de formation spécifique réussis dans un autre cégep ou de niveau supérieur au niveau collégial pourraient également vous être crédités.

### QUAND?

Les délais d'analyse étant de quelques semaines, les demandes doivent donc être déposées AVANT le début de la session.

### COMMENT?

En envoyant le formulaire de demande et les documents requis par MIO à votre API. Le formulaire se trouve sur **Omnivox**.

Plus d'informations :  
**ÉQUIVALENCES  
ET SUBSTITUTIONS**

# Aide pédagogique individuelle (API)

L'API est une ressource importante à votre cheminement au collégial. De votre demande d'admission à votre diplomation, l'API vous accompagnera tout au long de votre parcours. L'API vous conseillera, assistera et guidera afin de prendre les meilleures décisions pour votre cheminement.

Vous pouvez contacter votre API par MIO pour :

- Changement de programme
- Cas de maladie
- Absences aux cours ou aux examens
- Demande de dispense, d'équivalence ou de substitution de cours
- Demande d'incomplet permanent
- Soutien à la réussite
- Projets de cheminement particulier
- Suivi de votre dossier avec Services Québec
- Etc.

## PROGRAMME

Pour en savoir plus sur votre programme d'études, veuillez consulter le **site Web du Cégep**. Vous y trouverez la présentation de votre programme, les perspectives professionnelles, la description des cours, le profil de sortie, la grille de cours, les horaires de l'ensemble des cours du programme, etc. De plus, vous avez accès à votre grille de cheminement personnalisée sur Omnivox.

Chaque programme d'études est associé à une aide pédagogique individuelle (API), qui accompagne les étudiantes et étudiants dans leur cheminement scolaire.

Pour connaître l'API responsable de votre programme, **consultez la section API de notre site Web**.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

**Tous les rendez-vous doivent être pris par Omnivox dans le module « Prise de rendez-vous ».**

Les rencontres se font en personne ou par Teams.

**Kahina Ait Sidhoum**  
Aide pédagogique individuelle

Local : N-113  
Pavillon: Namur  
4975, rue Paré  
Téléphone : 514 733-3232  
poste 4131



**Kailee Clark**

Aide pédagogique individuelle et aide financière aux études

Local : N-N-116  
Pavillon : Namur  
4975, rue Paré  
Téléphone : 514 733-3232,  
poste 3062





# Aide à la réussite

## CENTRE D'AIDE DE LA FORMATION CONTINUE

Une série d'ateliers et de vidéos vous est proposée pour vous aider à renforcer vos compétences méthodologiques : gestion du temps, préparation aux examens, maîtrise de la suite Microsoft 365, et plus encore!

- › Consultez la programmation des **ateliers offerts**, accessible au bas de la page.
- › Visionnez les **vidéos du Centre d'aide**.

## Espace réussite

Sur cette plateforme numérique, vous trouverez une panoplie d'outils et de services pour vous soutenir tout au long de votre cheminement scolaire.

- Des trucs et astuces pour :
    - La gestion du temps et du stress
    - La réalisation et la présentation des travaux
    - La préparation aux examens et projets
  - Une section dédiée à l'utilisation des outils informatiques
- › Accédez à l'**Espace réussite**.



# Dépanneur linguistique

Vous trouverez tout ce qu'il faut pour combler vos fringales linguistiques : des règles de grammaire, des exercices, des astuces pour mieux lire, mieux rédiger, des ressources utiles, et même un petit truc ici et là!

› Accédez au [Dépanneur linguistique](#).



## Antidote Web

Le Cégep Marie-Victorin offre à l'ensemble de sa communauté étudiante un accès à Antidote Web, une application en ligne qui apporte un soutien à la rédaction de travaux grâce à son correcteur, ses dictionnaires et ses guides. Pour découvrir comment y accéder, consultez [la procédure d'installation des fonctions d'Antidote dans les applications de la suite Microsoft](#) disponible sur [Omnivox](#).

› Visionnez la [capsule explicative sur Antidote Web](#).

# Soutien informatique

## PERSONNE-RESSOURCE POUR L'INFORMATIQUE

Lynda Habrache

Technicienne informatique

Lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de 8 h à 16 h

Mercredi, de 12 h à 20 h

Local : N-110

Téléphone : 514 733-3232, poste 4547

## LES SERVICES INFORMATIQUES

Lundi au jeudi, de 7 h à 20 h

Vendredi, de 7 h à 17 h

514 325-0150, poste 2025

---

Services offerts : Soutien pour la connexion (Microsoft 365, Microsoft Teams, Antidote Web, Moodle, postes informatiques et wifi du Cégep) et pour la configuration de l'authentification multifactorielle (AMF)

# Plagiat et intégrité intellectuelle

Selon le Règlement 4.9 de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** du Cégep, les actions ci-dessous pourraient être considérées comme de la fraude ou du plagiat.

Utiliser un autre matériel que celui qui est autorisé, incluant le matériel produit dans le cadre d'une évaluation pour un autre cours.

Copier le travail ou les réponses d'examen d'une autre personne.

Aider une autre personne à copier.

Participer au vol, à la falsification de document ou de matériel reliés à une évaluation ou à la justification d'une absence lors d'une évaluation (par exemple, un papier de médecin).

Utiliser de l'aide non permise pour réaliser un travail.

Ne pas citer ses sources et références dans un travail.

Utiliser un téléphone cellulaire lors d'un examen.

Si un membre du personnel enseignant ou administratif est témoin d'un cas de fraude ou de plagiat, des sanctions s'appliquent immédiatement, allant de la note zéro dans l'activité pédagogique en question, à un échec automatique du cours ou encore un renvoi du programme d'études.

Faites-vous plaisir, et évitez le plagiat !



# Affaires étudiantes

La Direction des affaires étudiantes offre un soutien à la communauté étudiante ayant des besoins particuliers, et offre des services psychosociaux et de santé, de l'aide financière, de l'aide à la recherche d'emploi, de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle, des activités sportives intra-muros et intercollégiales, et bien plus encore!



GRUPE DE SOUTIEN

## Parents aux études

Accompagnement pour favoriser la conciliation famille-études

Activités récréatives en famille

Accès à une banque de ressources communautaires

Possibilités d'échanger avec d'autres parents du Cégep au local A-005 du campus principal

**Gratuité scolaire**

## 3 FAÇONS DE VOUS INSCRIRE

Présentez-vous au local A-005 du campus principal

Remplissez le formulaire au Syndicat étudiant (local E-017 du campus principal)

Envoyez un MIO à Annie Dussault dans la section du personnel

## Services psychosociaux et de santé

**[aide.psychosociale@cegepmv.ca](mailto:aide.psychosociale@cegepmv.ca)**

Vous vivez des difficultés (anxiété, difficultés relationnelles, manque de motivation, difficultés sexuelles, besoin d'un dépistage ITSS, etc.)?

Pour rencontrer à distance une des intervenantes parmi les techniciennes en travail social, les psychologues, les travailleuses sociales, l'infirmière ou la sexologue du Cégep, remplissez le **formulaire en ligne**.

Heures d'ouverture : lundi au vendredi, 8 h à 16 h

Pour connaître les services offerts au Cégep, les ressources externes et la documentation utile, consultez la section **SANTÉ ET AIDE PSYCHOSOCIALE** du site Web.

## Services adaptés (SAIDE)

Information : 514 325-0150, poste 8341

Si vous vivez une situation entraînant des limitations persistantes et significatives dans le cadre de vos études collégiales, il sera possible de planifier une rencontre pour une analyse de vos besoins. Des documents seront demandés pour soutenir l'analyse tels qu'un rapport d'évaluation diagnostique, une attestation médicale, un plan d'intervention, etc. Veuillez remplir le **formulaire de services adaptés** pour soumettre une demande.

Par ailleurs, si vous vous questionnez concernant des difficultés entraînant des répercussions sur votre parcours collégial, mais que ces difficultés n'ont jamais été documentées, il est possible de remplir le formulaire **Dépistage d'étudiant.e sans diagnostic** pour une analyse et un dépistage.

Pour plus d'informations,  
consultez la section  
**SERVICES ADAPTÉS**  
**(SAIDE)**.

## Service d'orientation, d'information scolaire et professionnelle (OISEP) et d'aide à la recherche d'emploi

Vous avez des questions sur votre choix de carrière, l'admissibilité à un programme d'études ou la recherche d'emploi? Faites une demande de rendez-vous avec les conseillères et conseillers en remplissant **ce formulaire**, écrivez à **oiepe@cegepmv.ca** ou présentez-vous au A-006.

## Sport intercollégial

Faites partie de l'une des 13 équipes sportives du Cégep et maximisez votre intégration dans la vie étudiante du Cégep.

INFORMATION :

**Maryse Hamel**  
**maryse.hamel@cegepmv.ca**  
514 325-0150, poste 2410

## Transport en commun

Société de transport de Montréal **stm.info** | 514 786-4636

EXO-Réseau de transport métropolitain **exo.quebec** | 514 287-8726  
ou 1 888 702-8726

# Syndicat étudiant

Le syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) est l'association qui représente la communauté étudiante du Cégep. Les étudiantes et étudiants inscrits à temps plein à l'enseignement régulier ou à la formation continue sont automatiquement membres du syndicat. Il leur est alors possible de profiter de tous les services offerts et de participer aux activités et à l'administration du SECMV. Le rôle du SECMV est de défendre et promouvoir les droits et intérêts de la population étudiante.

## COMITÉS

- Amnistie internationale
- Comité de mobilisation (politique et social)
- IMV (improvisation)
- Multiculturel contre l'exclusion sociale
- Journal étudiant
- Grimoire (culture geek)

## SERVICES

- Défense de droits individuels et collectifs
- Service de plainte et accompagnement
- Demande de subvention pour des activités ou des projets liés à vos cours ou d'ordre personnel
- Postes d'ordinateurs
- Téléphone gratuit pour les appels locaux et internationaux
- Photocopie (0,05 \$ ou 0,10 \$ en couleur) et télécopie
- Aide financière de dernier recours
- Réfrigérateur communautaire

Le SECMV fonctionne par un système de démocratie directe, ce qui veut dire que les étudiantes et étudiants du Cégep Marie-Victorin sont membres et ont un droit de vote lors des assemblées générales. Cette assemblée est le lieu où vous pouvez venir proposer vos idées et débattre sur les sujets qui y seront amenés.

SECMV : local E-017  
(pavillon central, à côté du café l'Exil)  
514 325-0150, poste 2427

[secmv.coordination@cegepmv.ca](mailto:secmv.coordination@cegepmv.ca)



# Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel

Le Cégep Marie-Victorin favorise une culture du consentement qui valorise les rapports égaux entre les membres de sa communauté collégiale, le respect, l'inclusion et la diversité. Le Cégep reconnaît à tous les membres de sa communauté le droit fondamental à un environnement d'études et de travail exempt de toute forme de violence à caractère sexuel.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la Politique visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel est en vigueur au Cégep Marie-Victorin. Pour en savoir plus sur notre Politique, consultez notre **section dédiée** dans notre site Internet. Vous y trouverez aussi des définitions, des capsules de formation ainsi que les coordonnées des personnes-ressources à qui vous adresser en cas de besoin.

**Que faire en situation de violence à caractère sexuel?** Si vous souhaitez signaler un événement ou déposer une plainte en toute confidentialité, ou simplement parler d'une situation, n'hésitez pas à communiquer avec nous en utilisant l'adresse suivante : [jeveuxenparler@cegepmv.ca](mailto:jeveuxenparler@cegepmv.ca) ou en vous rendant directement au bureau A-004 (Direction des affaires étudiantes).

## Vivre à Montréal

### Transport

#### CARTE OPUS

Pour vous déplacer en autobus, en métro et en train de banlieue dans toute la région métropolitaine de Montréal, vous aurez besoin d'une carte de transport OPUS. Les tarifs varient en fonction des zones desservies. Vous pouvez charger votre titre de transport, selon vos besoins, en ligne, à partir de l'[application Chrono](#), ou en personne, dans les guichets des stations de métro, aux distributeurs automatiques ou aux bornes de rechargement.

En tant qu'étudiante ou étudiant inscrit à temps plein au Cégep Marie-Victorin, vous pourrez bénéficier d'un tarif réduit offert par la Société de transport de Montréal (STM) pour la carte OPUS. Vous avez la possibilité de demander ou de renouveler votre carte OPUS avec photo dans Omnivoix sous le module « Carte OPUS à tarif réduit », une fois votre inscription complétée et votre photo de carte étudiante téléchargée. Si vous devez présenter une demande à l'aide du formulaire papier, vous devrez demander une attestation de fréquentation scolaire sous le module « Demande de documents » ou par courriel auprès de l'Organisation scolaire à [organisation.scolaire@cegepmv.ca](mailto:organisation.scolaire@cegepmv.ca). Des frais de 5 \$ s'appliquent.



# Logement

Le CÉll est situé dans le quartier Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG). Découvrez les **particularités et les avantages de chaque quartier**, puis consultez les **cartes de la ville** pour vous aider à vous situer. Prévoyez un logement situé dans un rayon maximal de 45-60 minutes de transport pour ne pas y laisser trop de votre précieux temps.

Les prix des logements varient grandement d'un quartier à l'autre. Le prix d'une chambre ou d'une colocation est moins élevé que le prix d'un appartement individuel ou d'un studio. N'oubliez pas que le loyer mensuel ne sera pas votre seul coût. Le chauffage, le câble, le téléphone, les transports, le stationnement et la nourriture seront des dépenses supplémentaires. De nombreuses personnes partagent des appartements afin de réduire ces coûts.



## Logement hors campus

En règle générale, on trouve les annonces de logements vacants sur des sites web et sur différents réseaux sociaux, entre autres sur des groupes Facebook et sur Marketplace. Voici quelques exemples :

**Logements étudiants**

**PVTistes à Montréal :**

**logements et colocations**

**Logement à Montréal -**

**1000 \$ et moins**

**Kijiji.ca**

**Craigslist**

**Appartogo**

**Rentals.ca**

**Trouveunappart.com**

Si vous préférez louer une chambre dans un appartement pour réduire les coûts, voici quelques sites spécialisés dans la recherche de colocation ou de chambres meublées et un groupe Facebook pour communiquer avec d'autres colocataires :

**Getyourplace**

**Student Flat**

**Student Housing Mtl**

**Colocsmtl**

**Hébergement de courte durée :**

**Airbnb**

**Auberge alternative du Vieux-Montréal**

**Auberge Saintlo Montréal**

**Pavillon Jean XXIII** (pour hommes)

**Résidence Maria-Goretti** (pour femmes)

## Vos droits en matière de logement

Le bail est un contrat de location qui lie la personne propriétaire à celle qui loue le logement et détaille leurs engagements respectifs. Au Québec, les appartements sont généralement loués pour une durée déterminée d'un an, le plus souvent à partir du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, jusqu'au 30 juin de l'année suivante.

Signer un bail est un contrat légal, et vous devez donc connaître vos droits en matière de logement et bien comprendre toutes les clauses de ce dernier.

Renseignez-vous sur le site du **Tribunal administratif du logement**, et sur celui d'**Educaloi** pour savoir détecter les pratiques légales de celles qui ne le sont pas! Par exemple, ne fournissez jamais votre numéro d'assurance sociale à un propriétaire. Souvent, un dépôt de garantie peut être demandé en plus du premier mois de loyer, mais sachez que cette pratique est illégale! Si vous acceptez de fournir un dépôt, assurez-vous qu'il est inclus dans le bail avec des clauses claires concernant son utilisation.

## Budget et conseils pratiques

Le programme d'aide financière aux études du gouvernement du Québec (AFE) est destiné aux personnes citoyennes canadiennes, résidentes permanentes ou réfugiées qui résident au Québec. Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur **notre site Web**. Il existe une foule d'outils pour vous aider à planifier et gérer votre budget de manière simple et efficace.

- Le **Planificateur budgétaire** du Gouvernement du Canada
- Le **gabarit de budget étudiant adulte** du Cégep Marie-Victorin

Nous vous invitons aussi à consulter les liens suivants pour développer des trucs pour faire de petites et grandes économies!

- **Je m'occupe de mes affaires - Petits trucs pour économiser**
- **Petits trucs pour mieux gérer mes dépenses**
- **Circulaires.com** vous permet aussi de cibler les meilleures aubaines pour vos différents achats (épicerie, vêtements, bureautique, etc.)



## Télécommunications

Prenez le temps de magasiner auprès d'un fournisseur qui est en mesure de vous offrir un forfait combinant plusieurs services. Vérifiez les forfaits offerts afin de choisir celui qui est le plus adapté à vos besoins (texto, interurbains, etc.). Prenez garde aux contrats qui s'étendent sur de longues périodes, car la technologie évolue rapidement dans ces domaines. Pour trouver les meilleurs forfaits, consultez les liens suivants : **Comparer les forfaits cellulaires et internet**

# BOTTIN

## Ressources externes

Info-Santé / Info-Social	811
Services d'urgence	911
Information sur les organismes communautaires et sociaux en santé	211
<hr/>	
<u><a href="#">Carrefour Jeunesse-emploi – CDN</a></u>	514 342-5678
<u><a href="#">Carrefour Jeunesse-emploi – NDG</a></u>	514 482-6665
<u><a href="#">Centre de crise Tracom</a></u>	514 483-3033
<u><a href="#">Clinique médicale de quartier – Diamant</a></u>	514 731-5994
<u><a href="#">Clinique médicale de quartier –</a></u>	
<u><a href="#">Clinique Mondiale</a></u>	514 733-9899
<u><a href="#">CLSC de Côte-des-Neiges</a></u>	514 731-8531
<u><a href="#">CLSC de Saint-Laurent</a></u>	514 748-6381
<u><a href="#">Clinique dentaire de l'Université de Montréal</a></u>	514 343-6750
<u><a href="#">Interligne</a></u> (Soutien aux personnes LGBTQ+)	514 866-0103
<u><a href="#">Jeunesse j'écoute</a></u>	1 800 668-6868
<u><a href="#">Ligne Ressources pour les victimes d'agression sexuelle</a></u>	1 888 933-9007
<u><a href="#">S.O.S. Violence conjugale</a></u>	1 800 363-9010
<u><a href="#">Centre de prévention du suicide de Montréal</a></u>	1 866 277-3553
<u><a href="#">Tel-Aide</a></u>	514 935-1101
<u><a href="#">Tel-Jeunes</a></u>	1 800 263-2266

## Services bancaires

Coordonnées des institutions bancaires situées près du pavillon Namur :

### **Banque Scotia**

7885, boul. Décarie, Montréal  
(à 0,7 km) | 514 731-6844

### **Banque Royale**

4977, rue Jean-Talon Ouest,  
Montréal (à 0,6 km) – 514 340-0227

### **Banque TD**

8200, boul. Décarie, Montréal  
(à 1 km) | 514 289-0390

### **Banque de Montréal**

6521, boul. Décarie, Montréal  
(à 1,6 km) | 514 343-5344

### **Desjardins**

5150, av. Decelles, Espace 360d,  
Montréal (à 3,6 km) | 514 383-0252

### **Banque Nationale**

1130, Boul. Marcel-Laurin,  
Saint-Laurent (à 4,3 km)  
514 332-4220

# Assurances

## Assurance santé complémentaire - Plan Major

Par l'entremise de votre **Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) - FR - Le Plan Major**, vous êtes automatiquement inscrit.e à un régime d'assurance collective complémentaire étudiant. Votre régime vous permet de profiter d'une couverture à coût avantageux, ainsi que de nombreux rabais et tarifs préférentiels auprès de nos partenaires du **Rabais-Réseau**.

Si toutefois, vous ne souhaitez pas bénéficier de ces avantages, vous avez la possibilité de vous retirer du régime pendant la période de désistement et de modifications de la couverture. Vous pourriez être déjà couvert.e par un autre régime d'assurance, il importe de valider vos couvertures, de les comparer et de considérer l'option de coordination des prestations avant d'effectuer votre retrait. Pour obtenir un complément d'information sur la **coordination des réclamations**, veuillez consulter la section Combiner ses régimes.



### Assurances habitation

Si vous habitez un immeuble où vous êtes locataire, de grâce, assurez-vous ! C'est nécessaire afin de couvrir la responsabilité civile si vous provoquez un incendie, par exemple, et également pour protéger vos biens personnels en cas de vol ou de sinistre. Faites des recherches auprès des courtiers en assurances. [Comparer les assurances auto et habitation](#)

## Assurance Greenshield pour les étudiantes et étudiants internationaux

GreenShield Canada (GSC) est le fournisseur de soins de santé désigné pour toute la communauté étudiante internationale du Cégep Marie-Victorin. Cette assurance est automatiquement ajoutée à votre dossier et vous sera facturée à même vos frais de scolarité.

Informations au sujet de votre assurance

**Centre des étudiantes et des étudiants** : Informations sur votre régime d'assurance comme les services couverts, qui contacter, où envoyer vos réclamations, et plus encore.

**Centre d'assistance de GSC**

Centre de service à la clientèle de GSC : 1 888 711-1119

Greenshield vous offre également l'accès à un service de **TéléMédecine**.

# Assurance Greenshield pour les étudiantes et étudiants internationaux (suite)

## Activer votre compte

Vous recevrez votre kit de bienvenue et vos identifiants pour accéder à votre portail en ligne dans les 4 à 6 semaines après le début de votre session. Un document PDF vous sera envoyé par courriel, que vous devez conserver précieusement afin de pouvoir vous y référer dans le futur!

- Ouvrir le document PDF.
- Déverrouillez-le en utilisant les quatre chiffres de votre année de naissance + les trois premiers caractères du code postal du Cégep (H1G).
- Suivez les instructions du PDF pour configurer votre compte **GSC Partout**.
- Cliquez sur Inscrivez-vous.
- Une fois que vous êtes inscrit.e, vous pouvez utiliser le même nom d'utilisateur et mot de passe pour votre application mobile.

## Demandes de remboursement

Vous avez trois options pour soumettre vos demandes de remboursement des soins de santé à GSC :

1. Demandes soumises par un fournisseur de soins de santé : Les pharmaciens et de nombreux autres fournisseurs de soins de santé (comme les chiropraticiens et les physiothérapeutes) peuvent soumettre des demandes de remboursement à GSC en votre nom. Il vous suffit de leur demander.
2. Demandes en ligne et mobiles : Vous pouvez soumettre vos propres demandes en ligne sur GSC Partout, accessible sur [greenshield.ca](https://greenshield.ca), ou sur l'application mobile GSC Partout.
3. Demandes par courrier : Il vous suffit d'envoyer vos reçus originaux et le formulaire de demande de remboursement à GSC pour obtenir un remboursement. Les formulaires sont disponibles en ligne sur GSC Partout accessible sur [greenshield.ca](https://greenshield.ca).

## ATTENTION

Soumettez le plus rapidement possible vos demandes de remboursements afin de vous éviter de mauvaises surprises.

Appelez l'assureur en amont, avant une consultation médicale pour vous assurer des soins et des montants qui sont couverts.

Si vous devez payer un soin de santé dans une clinique ou à l'hôpital, conserver la facture avec soin pour ensuite déposer votre demande en ligne.



# Étudiantes et étudiants internationaux

## Immigration – Autorisations d'études

Les étudiantes et étudiants internationaux doivent avoir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études valides pour tout programme d'études de plus de 6 mois au Québec. Si ces documents expirent avant la fin de votre programme d'études, il est de votre responsabilité d'entamer les démarches de renouvellement de 4 à 6 mois avant leur expiration afin d'éviter de perdre votre statut légal et de voir votre inscription annulée.



## Démarches de renouvellement en bref

1. Si votre passeport actuel expire, renouvelez-le auprès des autorités compétentes de votre pays.
2. Obtenir vos documents officiels (relevés de notes et attestation de renouvellement) auprès de l'Organisation scolaire (des frais de 5 \$ par document s'appliquent).
3. Soumettre votre **demande de prolongation du CAQ** auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
  - a. Déposez vos documents justificatifs, vos formulaires remplis et signés dans le portail Arrima.
  - b. Si vous recevez une intention de refus, contactez-nous rapidement!
4. Une fois votre CAQ approuvé, déposez une **demande de prolongation de votre permis d'études** auprès d'IRCC.
  - a. Le cas échéant, renouvelez également votre permis de travail stage coop dans cette même demande.
5. Une fois votre permis d'études approuvé, et au besoin, faire la demande de renouvellement de votre **visa de résident temporaire**.

**RAPPEL** - Vous devrez fournir vos nouveaux documents d'immigration à l'Organisation scolaire - [organisation.scolaire@cegepmv.ca](mailto:organisation.scolaire@cegepmv.ca) dès réception. Si vous êtes toujours en attente de votre permis d'études au moment de son expiration, veuillez faire suivre la preuve de renouvellement IMM5739 qui démontre que vous avez un statut conservé. Ce document peut être temporairement accepté, mais n'oubliez pas de faire suivre votre permis d'études dès réception par la suite!

# Immigration – Autorisations de travail

La majorité des étudiantes et étudiants internationaux ont l'autorisation de travailler au Canada durant leurs études. Il est important de vous renseigner sur les différentes options qui s'offrent à vous et les critères d'admissibilité qui sont détaillés sur le [site Web du gouvernement du Canada](#).

## Travail hors campus

Vous avez l'autorisation de travailler hors campus sans permis de travail si vous remplissez toutes les exigences ci-dessous :

### Étudiantes et étudiants à temps plein

Vous avez débuté vos études dans un programme postsecondaire.

Votre programme d'études est d'une durée d'au moins 6 mois et mène à l'obtention d'un diplôme.

Votre permis d'études indique si vous avez l'autorisation de travailler hors campus.

Vous avez un numéro d'assurance sociale (NAS).

### Étudiantes et étudiants à temps partiel

- Vous remplissez toutes les exigences mentionnées dans la section Étudiants à temps plein.
- Vous étudiez seulement à temps partiel puisqu'il s'agit du dernier semestre de votre programme d'études et que vous n'avez pas besoin d'une session à temps plein pour terminer votre programme et que vous avez été étudiante ou étudiant à temps plein dans votre programme au Canada, jusqu'à votre dernier semestre.

**Important: Certaines conditions s'appliquent pour le nombre d'heures que vous pouvez travailler.**

## Travail sur le campus

Vous pouvez travailler, sans permis de travail, sur le campus du Cégep Marie-Victorin :

- Si vous êtes une étudiante ou un étudiant à temps plein
- Si vous avez un permis d'études valide
- Si vous avez un numéro d'assurance sociale (NAS)



# Permis de travail postdiplôme

Si vous souhaitez travailler au Canada après l'obtention de votre diplôme, vous pourriez avoir besoin d'un permis de travail postdiplôme (PTPD). Sachez toutefois que les programmes ne sont pas tous admissibles à ce permis.

Pour vérifier si votre programme est admissible, consultez l'onglet Perspectives professionnelles sur la page Web de votre programme d'études. Plusieurs critères et conditions s'appliquent également pour soumettre une demande, nous vous encourageons à consulter le site du gouvernement du Canada pour obtenir l'information la plus à jour.

## VOS RESPONSABILITÉS LIÉES À L'EMPLOI :

### 1. Obtenir son numéro d'assurance sociale (NAS)

Vous aurez besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS) pour travailler au Canada ou pour recevoir des prestations ou des services provenant de programmes gouvernementaux. Cette demande est gratuite, mais vous devrez en faire la **demande en ligne** et télécharger vos documents numériques en toute sécurité.

Retrouvez toutes les informations en lien avec le NAS sur le **site Web du gouvernement du Canada**.

### 2. Taxes et obligations fiscales

Toutes les personnes résidentes du Canada doivent déclarer leur impôt sur le revenu aux gouvernements fédéral et provincial. Vous devrez remplir chaque année un formulaire d'impôt sur le revenu et les prestations dans lequel vous déclarez le montant de vos revenus et les impôts que vous avez payés. Les impôts sont automatiquement perçus à la source de la plupart de vos revenus. Si vous avez trop payé d'impôt, vous obtiendrez un remboursement. Au contraire, si vos versements sont insuffisants, vous aurez un solde dû à rembourser.

Concernant les taxes : Difficile de ne pas remarquer qu'au Canada, des taxes sont ajoutées sur la plupart des services et des produits que vous consommez. Les prix affichés sont des prix hors taxes, auxquels il faudra additionner les taxes fédérales TPS (taxe sur la vente de produits et services) et provinciales TVQ (taxe de vente du Québec). À titre d'exemple, en 2023, le taux de la TPS est de 5 % et le taux de la TVQ est de 9,975 %. Les taxes sur l'achat de produits et services au Canada et au Québec sont un moyen pour l'État de prélever des sommes d'argent qui serviront, entre autres, à soutenir le coût des infrastructures, des programmes et des services publics. Selon le revenu déclaré, vous pourriez être admissible à des crédits d'impôt ou des crédits de solidarités pour obtenir un retour de la part des 2 paliers de gouvernement.



**CÉGEP  
MARIE-VICTORIN**